



VILLE DE STAINS

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 5 avril 2023

Membres :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures et cinq minutes, le Conseil municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué par le Maire le trente mars deux mille vingt-trois, s'est réuni salle des Mariages, à l'Hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, Maire et de Madame Zaiha NEDJAR pour l'affaire 2.2.

Étaient présents : M. Azzédine TAÏBI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Géry DYKOKA NGOLO, Mme Najia AMZAL, M. Abdelhak ALI KHODJA, Mme Nabila AKKOUICHE, Mme Maïmouna HAÏDARA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, Mme Irouia SAÏD OUMA, M. Fodié SIDIBE, Mme Aziza TAARKOUBTE, M. Stéphane LAGRIVE, M. Alfred ROCHEFORT, M. Jean-Noël François MICHE, Mme Jeannine LE BRAS, Mme Claude AGNOLY, Mme Nathalie LANDEZ, M. Lamine SAÏDANE, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, Mme Céline MIRAMBEAU, M. Mehdi MESSAI, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Julien MUGERIN, M. Christopher DIBATHIA, Mme Chadlea MAHDJOUR, M. Sébastien CLEMENT

Absents ayant donné pouvoir :

M. Kassem IDIR qui a donné pouvoir à M. Azzédine TAÏBI, M. Mathieu DEFREL qui a donné pouvoir à Mme Zaiha NEDJAR, M. Azyz BOUYAHIA qui a donné pouvoir à M. Mehdi MESSAI, M. Yvel LUEXIER qui a donné pouvoir à M. Géry DYKOKA NGOLO, Mme Sylvie JEANNOT qui a donné pouvoir à M. Sébastien CLEMENT, M. David CHEMMI qui a donné pouvoir à Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Rabbani KHAN qui a donné pouvoir à Mme Maïmouna HAÏDARA, Mme Sarah KEZZAS qui a donné pouvoir à Mme Najia AMZAL

Sont arrivés en cours de séance : Mme Céline MIRAMBEAU (affaire 1.1), Mme Aziza TAARKOUBTE (affaire 1.3), Mme Jeannine LE BRAS (affaire 1.3), M. Mehdi MESSAI (affaire 1.3), M. Julien MUGERIN (affaire 1.3), M. Christopher DIBATHIA (affaire 2.4)

Sont sortis en cours de séance : M. Azzédine TAÏBI (affaire 2.2), M. Fodié SIDIBE (affaires 2.6 et 2.7), Mme Chadlea MAHDJOUR (affaire 3.1), Mme Claude AGNOLY (affaire 3.1)

Étaient absents : Mme Nasteho ADEN, Mme Fazyza OULMI, M. Hasan KARADAG, M. Hamza RABEHI

Secrétaire de séance : Mme Céline MIRAMBEAU

PROJET

Délibération du Conseil municipal du 5 avril 2023

Affaire n° 2.10

Objet : Autorisation donnée au Maire de solliciter des subventions dans le cadre de la dotation politique de la ville (DPV) 2023

LE CONSEIL, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2334-42,

Vu la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 des finances pour 2023,

Vu la liste des objectifs prioritaires fixés par le contrat de ville pour l'utilisation des crédits de la Dotation Politique de la Ville pour l'année 2023,

Vu la circulaire du Préfet de la Seine-Saint-Denis en date du 24 janvier 2023 relative à la dotation politique de la ville (DPV) 2023,

Considérant que la commune de Stains est éligible à la DPV qui, en complément de la dotation de solidarité urbaine (DSU), renforce la péréquation en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville,

Considérant la volonté de la commune de Stains d'offrir le meilleur cadre de vie à ses habitants,

Considérant que de nombreux projets portés sont éligibles à l'obtention des subventions au titre de la dotation politique de la ville (DPV),

Vu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu le budget communal,

ARTICLE UN : APPROUVE la présentation des projets suivants au titre de la dotation politique de la ville (DPV) 2023, par ordre de priorité :

1. TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR RENELLE

Objectif : répondre à la pression démographique en intervenant sur les bâtiments scolaires existants (création de classes, ravalement, augmentation de l'espace de stockage, isolation des bâtiments, intervention sur l'appareillage électrique et l'éclairage...), dans l'attente de l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire en 2025.

Montant total estimé des travaux en HT : 700 000 euros

Montant de la DPV sollicité : 560 000 euros (80%)

Calendrier des travaux : de mi-juillet 2023 à mars 2024

2. TRAVAUX D'AMENAGEMENTS INTERIEURS ET REQUALIFICATION DE L'ACCUEIL DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTE

Objectif : reconfigurer les espaces intérieurs afin d'améliorer l'accueil et de fluidifier le parcours « patient », favoriser le travail collaboratif entre professionnels de santé, favoriser l'attractivité du CMS.

Montant total estimé des travaux en HT : 550 000 euros

Ville de Stains

PROJET

Montant de la DPV sollicité : 440 000 euros (80%)
Calendrier des travaux : de mi-juillet 2023 à fin octobre 2023

3. CREATION D'UNE EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Objectif : permettre à la population d'accéder à des produits de base de qualité à moindre coût, de disposer de conseils auprès de professionnels aguerris.

Montant total estimé des travaux en HT : 200 000 euros

Montant de la DPV sollicité : 160 000 euros (80%)

Calendrier des travaux : de mi-juillet 2023 à fin septembre 2023

ARTICLE DEUX : AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à l'exécution de la présente délibération et à signer tout acte y afférent.

ARTICLE TROIS : DIT que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus

Ampliation de la présente délibération sera adressée :

- à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis,
- à Monsieur le Comptable Public Assignataire de la commune de Stains,
- aux services concernés.

Reçu en Préfecture de Bobigny

Le, 14 AVRIL 2023

Le Maire de STAINS soussigné certifie
que le présent acte est exécutoire

le 14 AVRIL 2023

LE MAIRE



Le Maire,
Azzédine TAÏBI



